

Conseil municipal du 04 avril 2024 sous la présidence de Claire DELANDE CATTIAUX, Maire

18 h ouverture de la séance

Présents :

DELANDE CATTIAUX Claire, BEGUEY Eric, VAN GASSE Francis, VAN GASSE Lucette, BUCHET Stéphan, MONTBERTRAND Ginette, DALES Maxime, CHAPUIS Jacques, LYS-AUILLANS Elodie

Excusés et ayant donné procuration : BARGUES Denise procuration à Eric BEGUEY.

Absents : CLARET Cédric, DOS SANTOS Anthony

Ordre du jour:

Election du secrétaire de séance

Elodie LYS-AUILLANS se porte volontaire et sa candidature est retenue à l'unanimité.

Approbation du procès verbal de la dernière séance

Sans commentaires le PV est approuvé à l'unanimité

Examen des budgets de la Commune :

Approbation et vote du Compte administratif 2023 et du Compte de gestion 2023.

Après que Le Maire soit sortie de la salle, Eric BEGUEY, adjoint, fait un exposé des différents éléments constitutifs concernant les comptes et procède au vote du compte administratif aux élus présents.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Le Maire est invitée à réintégrer la salle et fait voter le compte de gestion de la commune

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Affectation du résultat,

Claire DELANDE CATTIAUX donne les résultats du budget communal 2023 et propose que l'excédent de fonctionnement de 164864,34 € soit affecté au budget 2024

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Vote des taux des taxes communales 2024,

Claire DELANDE CATTIAUX après avoir justifié la nécessité et fait part des modestes répercussions sur la taxe foncière propose une augmentation de 2%. En effet, une augmentation régulière chaque année permet à la commune de valoriser son effort fiscal et ainsi bénéficier de subventions de l'Etat et de différentes collectivités en rapport à cet effort fiscal. La commune n'ayant pas pendant plusieurs

années augmenté ses taux, Gagnac est ainsi pénalisée dans ses aides financières diverses.

Un débat s'instaure et Stéphan BUCHET, Francis et Lucette VAN GASSE pensent que cette augmentation se rajoutera à l'inflation et à l'augmentation des bases fiscales nationales et pourront mettre en difficulté les ménages. Elodie LYS AUILLANS suggère quant à elle d'aller dans le sens de l'augmentation proposée par Claire DELANDE CATTIAUX car il est important que nous ayons une augmentation régulière plutôt que des augmentations importantes.

Claire DELANDE CATTIAUX propose, en alternative, que l'on revoit à la baisse cette augmentation et que l'on passe de 2 à 1 % : cette proposition n'est également pas acceptée par les opposants de la première augmentation.

Claire DELANDE CATTIAUX passe donc au vote d'une proposition initiale d'augmentation de 2%.

Votes pour : Claire DELANDE, BEGUEY Eric, DALES Maxime, CHAPUIS Jacques, Denise BARGUES, Elodie LYS-AUILLANS

Votes contre : VAN GASSE Francis, VAN GASSE Lucette, BUCHET Stéphan, MONTBERTRAND Ginette.

L'augmentation des taux est donc acceptée à la majorité.

Vote des subventions aux associations 2024,

Claire DELANDE commente le tableau où sont répertoriées les doléances des différentes associations en soulignant le fait que celles qui n'ont pas présenté de demande comme il leur avait été suggéré ne pourront bénéficier d'aucune subvention.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Vote du budget primitif communal 2024,

Claire DELANDE commente le tableau concernant le budget 2024 et présente les différentes opérations qui sont proposées pour l'année à venir.

Stéphan BUCHET demande si à chaque mise en place d'un projet, celui-ci pourra être à nouveau présenté aux membres du Conseil municipal. Claire DELANDE lui répond que bien entendu, et comme à l'habitude, ces projets demanderont l'aval des élus.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Vote du taux de fongibilité de crédit

Claire DELANDE souligne le fait que la commune n'a plus droits aux dépenses imprévues ; la trésorerie impose donc que ce point soit ajouté à l'ordre du jour. Ces dépenses sont limitées à un taux maximum de 7,5 % du budget. L'adoption de taux maximum est proposée.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Examen des budgets annexes de l'assainissement :

Approbation et vote du Compte administratif 2023 et du Compte de gestion 2023,

Après que Le Maire soit sortie de la salle, Eric BEGUEY, adjoint, fait un exposé des différents éléments constitutifs concernant les comptes du budget annexe de l'assainissement et procède au vote du compte administratif aux élus présents.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Le Maire est invitée à réintégrer la salle et procède au vote du compte de gestion du budget annexe de l'assainissement.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Affectation du résultat.

Claire DELANDE donne les résultats du budget annexe 2023 ; il est proposé d'affecter au budget 2024 la somme excédentaire de 6 370 €.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Vote du budget primitif 2024

Le maire passe en revue les différents éléments du tableau et précise qu'aucun projet de travaux assainissement collectif ne se profile pour 2024 puis passe au vote.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Examen des budgets annexes de l'eau

Approbation et vote du Compte administratif 2023 et du Compte de gestion 2023,

Après que Le Maire soit sortie de la salle, Eric BEGUEY, adjoint, fait un exposé des différents éléments constitutifs concernant les comptes du budget annexe de l'eau et procède au vote du compte administratif aux élus présents.

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Le Maire est invitée à réintégrer la salle et procède au vote du compte de gestion du budget annexe de l'eau

Aucun vote contre ni aucune abstention.

Affectation du résultat,

Claire DELANDE les résultats du budget annexe de l'eau pour 2023 et propose que le déficit de fonctionnement de 5 447,72€ soit affecté au budget 2024.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Vote du budget primitif 2024,

Le maire passe en revue les différents éléments du tableau en précisant que des travaux sur le réseau d'eau seront à prévoir pour l'année à venir, bien entendu en tenant compte du budget restreint, à savoir sur le réseau de Soupe Fraîche, le Grand Guiral et la mise en place d'un système UV

Aucun vote contre ni aucune abstention

Emprunt pour les travaux d'assainissement de Tourte-Lavergne

Après avoir comparé les taux pratiqués par les deux banques concernées à savoir le Crédit agricole et la Caisse d'épargne, il en résulte que les taux pratiqués par la Caisse d'épargne ainsi que les frais de dossier sont plus intéressants. Le maire fait procéder au vote en choisissant cet établissement et en demandant aux élus de suivre l'analyse et la proposition de la commission des finances.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Remboursement des frais liés à la formation des agents

Le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des agents en déplacement est proposé par le maire.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Financement FEDER pour le logement de la maison de la place

Le maire informe les élus que la commune devrait pouvoir bénéficier a priori de cette subvention supérieure à celle envisagée précédemment (56 % du montant des travaux du logement). La refonte d'un plan de financement est nécessaire. Il est rappelé que la somme globale des travaux s'élève actuellement à 212600 €, alors que l'estimation précédente fournie par l'architecte faisait état de 174 200 €.

Aucun vote contre ni aucune abstention

Questions diverses

Eric BEGUEY fait part de l'information qu'il vient de recevoir concernant un véhicule qui vient de percuter la clôture d'une habitation située à l'intersection de la route de Glanes et du chemin du Rieu.

Le maire met à disposition pour information les plannings d'exécution des travaux concernant la maison de la place transmis par l'architecte.

CAUVALDOR le conseil communautaire votera l'arrêt du PLUIH le 22 avril.

20h45 Clôture de la séance